

« FAIRE FAMILLE À DISTANCE » CHEZ LES NATIFS DES ANTILLES ET DE LA RÉUNION

Carole Beaugendre, Didier Breton et Claude-Valentin Marie

Union nationale des associations familiales | « Recherches familiales »

2016/1 n° 13 | pages 35 à 52

ISSN 1763-718X

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2016-1-page-35.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Union nationale des associations familiales.

© Union nationale des associations familiales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

« FAIRE FAMILLE À DISTANCE » CHEZ LES NATIFS DES ANTILLES ET DE LA RÉUNION

Carole Beaugendre, Didier Breton, Claude-Valentin Marie

Connaissant une émigration très importante depuis de nombreuses décennies, les populations antillaises et réunionnaises offrent un exemple éclairant de l'impact de ces migrations sur les multiples manières de « faire famille à distance » et des enjeux qui s'y attachent, notamment dans la perspective du vieillissement des populations restées sur place. Tirant profit des données de l'enquête MFV couplées à celles du recensement, cet article analyse la situation vécue depuis les départements d'outre-mer (DOM), ses variations d'un département à l'autre, son évolution et ses ressorts sociodémographiques. Les résultats s'appliquent également à décrire le « faire famille » des natifs des DOM installés en métropole. Les enjeux liés à l'éclatement des familles sont d'autant plus cruciaux que ces départements sont particulièrement sous-dotés en équipements d'accueil de personnes âgées, posant la question d'une prise en charge publique dans un contexte où le recours quasi exclusif aux solidarités privées ne suffira plus à répondre aux besoins.

Au sens du recensement, la notion de famille se limite à la « famille cohabitante », c'est-à-dire à ceux de ses membres vivant au sein d'un même ménage. Des enquêtes démographiques, pionnières en la matière en France, ont pourtant souligné l'importance pour la vie des familles de ceux qui, l'ayant quittée, vivent ailleurs^[1]. L'univers familial est alors éclaté, modifiant les réseaux familiaux et les échanges en leur sein selon l'intensité de la dispersion de ses membres. L'émigration joue un rôle majeur à cet égard, tout particulièrement aux Antilles et à La Réunion qui, depuis le début des années 1960, connaissent des vagues très intenses de départs (Encart 1), orientées principalement vers la métropole.

[1] On peut citer, entre autres, l'enquête de Catherine GOKALP à la fin des années 1970 (« Le réseau familial », in *Population*, 33^e année, n° 6, 1978, pp. 1077-1094), l'enquête « Proches et Parents » dans les années 1990 (Catherine BONVALET, « Proches et parents », in *Population*, 48^e année, n° 1, 1993, pp. 83-110) et l'enquête « Biographies et entourage » au début des années 2000 (Catherine BONVALET, Éva LELIÈVRE, *De la famille à l'entourage. L'enquête Biographies et entourage*, Éditions INED, coll. Grandes enquêtes, 2012).

◀ Encart 1 - L'émigration des natifs des DOM : les effets d'un volontarisme d'État

Planifiées et fortement encouragées par les autorités de l'État avec la création du Bumidom^[2], les émigrations des natifs des DOM vers la métropole avaient pour double objectif de fournir à la métropole une main-d'œuvre adaptée à ses besoins dans un contexte de forte croissance économique et, dans le même temps, de répondre à la pénurie d'emplois qui, à l'époque déjà, caractérisait l'économie de ces territoires. Initiée dès le début des années 1960 aux Antilles, cette émigration l'a été un peu plus tardivement à La Réunion. La Guyane n'a en revanche jamais été concernée par le Bumidom.

À compter des années 1980, suite à de fortes contestations, il a été substitué à ce dispositif une politique dite de « mobilité » censée assurer une relative « continuité territoriale » entre les DOM et la métropole. Le Bumidom est alors fermé en 1981 et remplacé en 1982 par l'Agence nationale pour l'insertion et la protection des travailleurs d'outre-mer (ANT)^{[3], [4]}.

L'enquête *Migrations, Famille, Vieillesse* (MFV) révèle ainsi que plus d'un Antillais âgé de 18 à 79 ans sur deux vivant aux Antilles en 2010 a fait l'expérience d'un séjour que l'on peut qualifier de « durable » (6 mois ou plus) hors de son département, inscrivant ainsi sa trajectoire de vie sur un double espace économique et social : celui de son département et celui de la métropole (Encart 2). Cet impact est moindre à La Réunion, où seuls 4 natifs sur 10 ont vécu la même expérience. Parce qu'elle a concerné en priorité les jeunes adultes (20-24 ans) et que, dès ses débuts, elle s'est intéressée autant aux femmes qu'aux hommes, cette politique publique d'émigration a contribué à la constitution en métropole de nouvelles familles de natifs des départements d'outre-mer (DOM) et de leurs enfants. Parmi ces derniers, les uns ont accompagné leur(s) parent(s) dans leur migration et les autres (en nombre grandissant au fil des années) sont nés en métropole, ajoutant aux « natifs » le nouvel ensemble des « originaires » des DOM^[5].

À tous ces titres, les populations antillaises et réunionnaises offrent un exemple très éclairant de l'impact des migrations sur les multiples manières de « faire famille à distance » et des enjeux qui s'y attachent. Ces migrations occupent, du reste, une place singulière au sein de l'espace national : bien que juridiquement « infranationales », elles présentent de nombreux traits communs avec les migrations internationales et, singulièrement, dans les manières de « faire famille », multipliant les situations où une part des membres de la famille « d'origine » est à la fois « non-cohabitante » et « à distance » en raison du nombre grandissant d'enfants, voire de petits-enfants résidant hors du DOM d'origine.

[2] « Bureau des migrations des départements d'outre-mer », agence d'État créée par les pouvoirs publics en 1963 pour la mise en œuvre de cette politique d'émigration des natifs des Antilles et de La Réunion.

[3] Rebaptisée en 1992 « L'Agence de l'outre-mer pour la mobilité » (LADOM).

[4] Franck TEMPORAL, Claude-Valentin MARIE, Stéphane BERNARD, « Insertion professionnelle des jeunes ultramarins : DOM ou métropole ? », in *Population*, Ined, vol. 66, n° 3-4, pp. 555-599, 2011.

[5] Claude-Valentin MARIE, « Des nés aux originaires des DOM en métropole : les effets de 50 ans d'une politique publique ininterrompue d'émigration », in *Informations sociales* : « Populations d'outre-mer, Cnaf, n° 186, nov.-déc. 2014, pp. 43-48.

◀ Encart 2 - Les sources de données utilisées et les populations étudiées

Nous utilisons deux sources de données pour étudier le « Faire famille à distance » des natifs des Antilles et de La Réunion : l'enquête « Migrations, Famille et Vieillesse » (MFV), conduite en 2009-2010 auprès de 4 000 personnes dans chacun des quatre DOM historiques (15 700 au total) pour l'étude du « Faire famille à distance » depuis les DOM ; et les données des fichiers individuels du Recensement pour l'étude du « Faire famille à distance » depuis la métropole. Dans l'enquête MFV, représentative de l'ensemble de la population âgée de 18 à 79 ans vivant dans les DOM, nous n'avons retenu que les natifs (personnes vivant dans leur département de naissance au moment de l'enquête) en distinguant deux sous-populations définies selon leur parcours migratoire :

- les « natifs-retour » : natifs ayant effectué au moins un séjour durable (6 mois ou plus) hors du département,
- et les « natifs sédentaires » : natifs n'ayant jamais quitté leur département de naissance, ou seulement pour de courts séjours.

Dans une première partie, nous nous intéresserons spécifiquement aux « natifs » résidant dans leur département de naissance et ayant, pour certains d'entre eux, tout ou partie de leurs enfants installés en métropole. Cette configuration recouvre de fait des situations diverses. D'abord, celle de parents ayant toujours vécu dans leur département d'origine qu'ont quitté leur(s) enfant(s) pour poursuivre leurs études, trouver un emploi ou suivre un conjoint. Celle, ensuite, des « migrants-retour » (Encart 2), réinstallés dans leur DOM de naissance, en ayant souvent laissé tout ou partie de leurs enfants en métropole, où ceux-ci sont bien souvent nés. Comment sont vécues les réalités de ce « faire famille à distance » ?

« Faire famille à distance » du fait de l'émigration, c'est aussi « (re)faire famille » loin de sa terre natale, c'est-à-dire, dans notre étude, singulièrement en métropole. Quelle est aujourd'hui l'importance estimée de la population des « familles des DOM » aujourd'hui installée en métropole et comment évolue-t-elle ? Le « faire famille » de ces natifs émigrés diffère-t-il de celui observé dans le département de naissance ? Les réponses à ces questions formeront la seconde partie de cet article en mobilisant une exploitation spécifique des données du recensement métropolitain.

Enfin, pour conclure, nous nous interrogerons sur les conséquences de cet éclatement de la structure familiale et sur les enjeux qui s'y attachent en termes de politique publique.

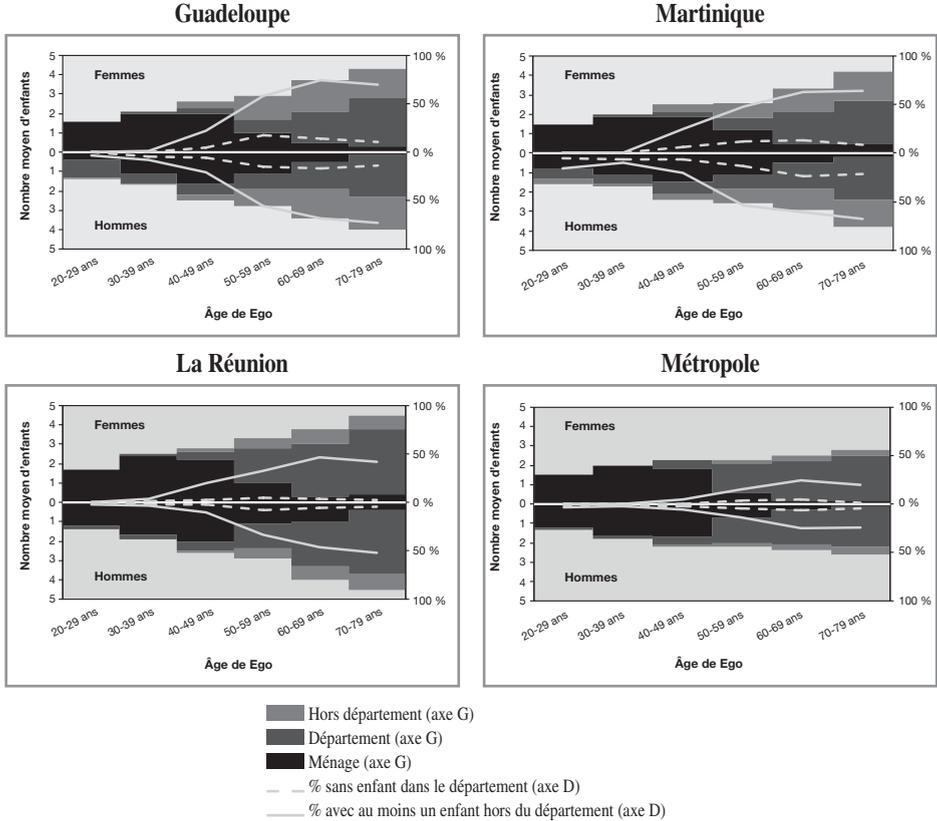
◀ Partie 1 : « Faire famille à distance » depuis les DOM

■ Parents ici, enfants là-bas

L'importance des migrations qui marquent la vie des natifs des DOM depuis plus d'un demi-siècle leur donne une expérience très particulière de la « famille à distance » : eux vivent « ici » et leurs enfants « là-bas ». Sur ce thème, l'enquête MFV permet la construction de trois types

d'indicateurs permettant d'apprécier les réalités de la « famille à distance » : leurs différences d'un DOM à l'autre, leurs effets sur la vie des protagonistes et surtout leur évolution dans les générations (Figure 1).

Figure 1 : Nombre et lieu de vie des enfants



Champ : Natifs âgés de 20 à 79 ans, ayant au moins un enfant en vie (dans les DOM : natifs du DOM).

Sources : MFV 2009-2010 pour les DOM, ERFI-GGS 2005 pour la métropole.

Lecture : Les barres verticales représentent le nombre moyen d'enfants, cumulé selon leur lieu de vie (dans le ménage, hors du ménage, mais dans le département, ou hors du département), et se réfèrent à l'axe vertical gauche. Les courbes représentent la part des personnes sans enfant dans le département (pointillés) ou avec au moins un enfant hors du département (trait plein) ; elles se réfèrent à l'axe vertical de droite. Par exemple, les femmes de 60-69 ans en Guadeloupe ont en moyenne 3,7 enfants, dont 0,5 dans leur ménage, 1,6 hors ménage, mais dans le département et 1,6 hors du département. Environ 15 % d'entre elles n'ont plus d'enfant vivant dans le département, tandis que 75 % en ont au moins un hors du département.

- Le premier de ces indicateurs renseigne sur le *nombre moyen d'enfants* selon leur lieu de vie : dans le « ménage de leurs parents » ; dans le département, mais hors du ménage de leurs parents ; et « hors du département »^[6] (barres verticales grises dans la figure 1).
- Le deuxième indique, parmi les personnes ayant au moins un enfant en vie au moment de l'enquête, la *proportion de celles qui expérimentent, partiellement ou totalement, la réalité d'une « famille à distance »* (courbe continue dans la figure 1).

[6] Précisons que « hors département » signifie « en métropole » dans plus de 90 % des cas. Les autres destinations sont un autre DOM-COM dans 5 % des cas (concerne essentiellement les Antillais) et l'étranger pour 5 %.

– Le troisième est la *proportion, parmi les personnes ayant au moins un enfant, de celles dont aucun ne réside plus dans le département*. Ces personnes vivent pleinement – au regard de leur(s) enfant(s) – la « famille à distance » (courbe en pointillés dans la *figure 1*).

L'originalité de ces indicateurs tient à la complexité de leurs combinaisons. Ils associent en effet le comportement fécond, l'expérience migratoire des parents et la trajectoire migratoire de leurs enfants devenus adultes, en tenant compte de l'intensité variable de chacun de ces facteurs d'une génération à l'autre.

Avant 50 ans, les valeurs varient selon l'âge des parents, la constitution progressive de la famille et l'avancée en âge des enfants dont le nombre augmente, de même que progresse avec le temps (et à mesure des décohabitations) la part de ceux qui ne vivent plus dans le ménage (*Figure 1*). En parallèle, s'accroît également la part des parents ayant au moins un enfant vivant hors du département, et même pour certains n'ayant plus d'enfants à proximité.

Au-delà de 50 ans, ces dynamiques se modifient. La descendance finale est atteinte et les indicateurs reflètent autant des effets de génération que de comportement. La baisse de la fécondité se traduit par une diminution du nombre d'enfants au fil des générations (-1 enfant en moyenne en Martinique ; -1,5 en Guadeloupe et à La Réunion). De plus, en toute logique, l'avancée en âge se double d'une accentuation de la décohabitation parent(s)-enfant(s). Mais parmi les enfants « non-cohabitants », la part de ceux vivant hors du département est moindre chez les plus âgés, reflétant l'accélération des flux d'émigrations dans les générations récentes, avec probablement des installations définitives hors du DOM d'origine plus fréquentes.

S'agissant de la « proximité parents-enfants », c'est à La Réunion qu'elle apparaît de loin la plus forte : seule une part infime des parents réunionnais ont toute leur descendance en dehors du département ; cette très grande « proximité » familiale se vérifie également au sein-même du département. Il est en effet très fréquent à La Réunion que les enfants non-cohabitants qui y résident habitent dans la même rue, le même quartier, etc., que leurs parents. À l'évidence, l'espace de vie familiale y demeure nettement plus resserré qu'aux Antilles, autorisant des solidarités intergénérationnelles plus fortes.

Par ailleurs, on note une forte symétrie entre hommes et femmes si ce n'est, d'une part, qu'aux âges jeunes les femmes cohabitent davantage avec leur(s) enfant(s) et, d'autre part, que la proportion de personnes sans enfant dans le département est généralement plus forte chez les hommes, notamment aux Antilles, en raison probablement d'une monoparentalité féminine très accentuée. On ne dispose pas en métropole d'indicateurs strictement comparables à ce que l'enquête MFV nous a permis d'élaborer. Néanmoins, nous nous sommes efforcés à partir de l'enquête ERFI^[7] de construire un indicateur *ad hoc* matérialisé par un « temps de trajet » entre le domicile de l'enfant et celui de ses parents. L'enfant est ici considéré « vivre à distance » lorsque la durée de ce trajet dépasse 5 heures (équivalent d'un Lille-Marseille en train).

Il en ressort qu'en métropole la moitié des enfants « non-cohabitants » vivent à moins d'une heure de chez leur(s) parent(s), les trois quarts à moins de 2h30, et près de 90 % à moins de 5 heures. À l'évidence, qu'elles soient mesurées « en temps de trajet » et plus encore en « coût financier », les contraintes de la « famille à distance » sont, en métropole, sans commune mesure avec celles vécues par les natifs des DOM dont les enfants résident en dehors de leur département. À titre

[7] Arnaud RÉGNIER-LOILLIER, « L'étude des relations familiales et intergénérationnelles. Du projet international à l'enquête française », in *Portraits de familles*, Ined, coll. Grandes enquêtes, 2009, pp. 31-56.

d'exemple, parmi les parents métropolitains âgés de 60-69 ans, seuls 5 % n'ont aucun enfant vivant à proximité (i.e. à moins de 5 heures), contre plus de 15 % aux Antilles ; pareillement, en métropole, on ne compte qu'un quart de parents ayant au moins un « enfant à distance », contre près des deux tiers aux Antilles.

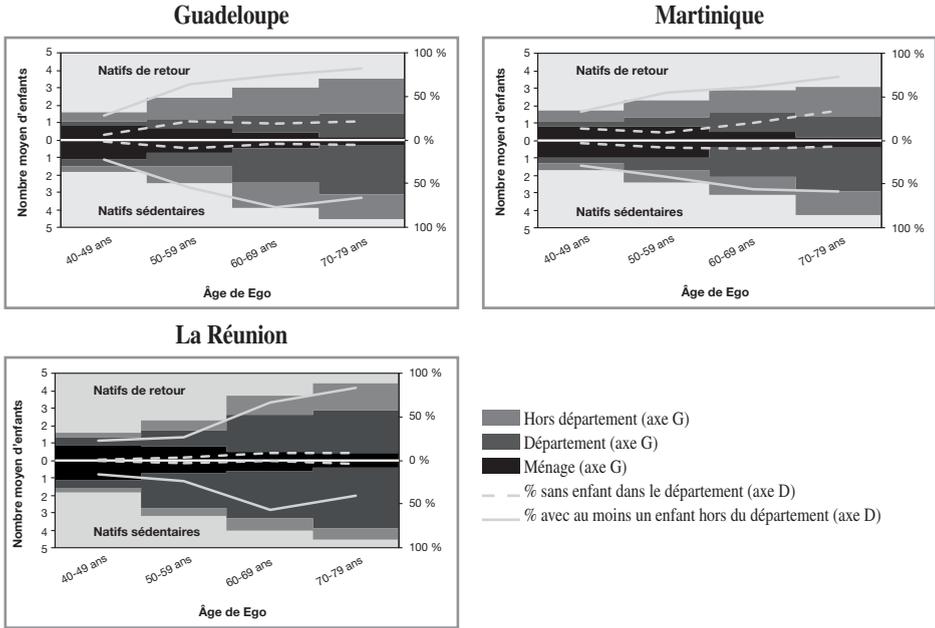
■ Effet de la trajectoire migratoire des parents

Aux réalités précédentes, s'ajoutent les effets combinés des niveaux de fécondité et des trajectoires migratoires des parents sur le nombre d'enfants et leur lieu de vie, examinés ici en comparant les « sédentaires »^[8] aux « migrants-retour » (*Figure 2*). Le premier trait marquant est la fécondité moins élevée des « migrants-retour », qui diminue d'autant le nombre d'enfants vivant à proximité. Assez important aux Antilles, ce différentiel l'est nettement moins à La Réunion. En second lieu, cette analyse souligne l'incidence du parcours migratoire des parents sur le lieu de vie des enfants. Les « migrants-retour » sont en effet plus souvent éloignés de leur(s) enfant(s), soit que ces derniers affichent eux-mêmes une propension plus forte à émigrer, reproduisant l'expérience de leur(s) parent(s) ; soit que, nés en métropole, ils ne les ont pas suivis à leur retour. Ce résultat se vérifie aussi bien aux Antilles qu'à La Réunion.

À titre d'exemple, chez les 70-79 ans, le nombre moyen d'enfants vivant dans le département est légèrement supérieur à 1 chez les « migrants-retour » contre 3 chez les sédentaires aux Antilles, et à La Réunion ils sont respectivement de 3 et 4. Parmi les « migrants-retour » de cet âge aux Antilles ayant au moins un enfant vivant, on compte une personne sur cinq sans enfant dans le département ; la proportion est plus forte encore en Martinique où c'est le cas de plus d'un « migrant-retour » sur quatre de cet âge. Une part qui risque encore de s'accroître dans les générations suivantes, du fait d'une émigration toujours plus importante et plus sélective.

[8] Voir Encart 2.

Figure 2 : Nombre et lieu de vie des enfants selon le lien de « Ego » à la migration



Champ : Natifs, âgés de 40 à 79 ans, ayant au moins un enfant de 18 ans ou plus en vie.
Source : MFV 2009-2010.

■ Une expérience de la famille à distance variable selon l'origine socio-économique

Plusieurs facteurs, dont le nombre d'enfants, le lien à la migration ou le niveau de diplôme, influent sur la probabilité pour des parents de vivre l'expérience de « famille à distance », soit de manière relative (avoir au moins un enfant vivant en dehors du département), soit sous forme plus absolue (n'avoir aucun enfant vivant dans le département). Ces facteurs se combinant généralement les uns aux autres, la construction de modèles logistiques permet de juger de l'effet de chacun une fois contrôlés tous les autres retenus dans les modèles (Tableau 1). On observe alors que les caractéristiques, toutes choses égales par ailleurs, qui augmentent la probabilité dans le modèle 1 (avoir au moins un enfant vivant en dehors du département) ont généralement un effet inverse dans le modèle 2 (n'avoir aucun enfant vivant dans le département).

La première variable dont on souhaite contrôler l'effet est le nombre d'enfants de 18 ans et plus. C'est celle pour laquelle les odds-ratios (OR) sont soit les plus élevés (modèle 1), soit au contraire les plus faibles (modèle 2). La seconde variable – directement dépendante de la précédente – est l'âge de la personne enquêtée, et son effet va dans le même sens dans les deux modèles.

Une fois ces deux variables contrôlées, la plupart des autres ne sont pas significatives dans le modèle 2. Il en va autrement dans le modèle 1, où la probabilité d'avoir au moins un enfant à distance s'accroît nettement avec le niveau d'études et le revenu des parents. L'effet du revenu est ici particulièrement net (OR=2,36 pour le 4^e quart de revenu), confirmant le caractère très sélectif

de la mobilité des enfants, *de facto* facilitée dans les catégories les mieux dotées scolairement et les plus aisées financièrement. Ce résultat est à mettre en regard de l'effet négatif d'être enfant de natif sédentaire (OR=0,62).

La propension moindre à la mobilité des Réunionnais comparée aux Antillais, que soulignent les statistiques descriptives^[9], est ici confirmée par le modèle (OR=0,37). De même, la part de personnes ayant au moins un enfant vivant hors du département apparaît plus élevée en Guadeloupe qu'en Martinique, comme le confirme le modèle 1 (OR=0,83). Enfin, une fois les effets des différentes variables contrôlés, l'effet du sexe n'apparaît pas significatif dans le modèle 1, alors qu'il l'est dans le modèle 2, même si son intensité demeure relativement faible (OR=0,86). Ce dernier résultat pourrait tenir à une sous-déclaration par les hommes de certains de leurs enfants vivant hors du département.

Tableau 1 : Résultats (odds-ratio) des modèles logistiques « avoir au moins un enfant vivant hors du département » et « n'avoir aucun enfant dans le département »

		MODÈLE 1 : Avoir au moins un enfant hors du département	MODÈLE 2 : N'avoir aucun enfant dans le département
Département	Guadeloupe	-	-
	Martinique	0,83**	1,16
	La Réunion	0,37***	0,93
Lien à la migration	Natif de retour	-	-
	Natif sédentaire	0,62***	1,06
Sexe	Féminin	-	-
	Masculin	0,98	0,86**
Groupe d'âge	40-49 ans	-	-
	50-59 ans	1,40***	0,70***
	60-69 ans	1,98***	0,48***
	70-79 ans	2,13***	0,44***
Niveau de diplôme	Bac et +	1,43***	0,9
	Inférieur au Bac	1,33***	0,93
	Sans diplôme	-	-
Revenu par UC	1 ^{er} quart	-	-
	2 ^e quart	1,07	0,85
	3 ^e quart	1,24**	1,07
	4 ^e quart	2,36***	1,07
Nombre d'enfants de 18 ans et plus	1 enfant	-	-
	2 enfants	2,39***	0,41***
	3 enfants	4,19***	0,21***
	4 enfants ou +	7,26***	0,11***

Effectifs non pondérés		4 758	4 758
% connaissant l'événement		45,1 %	24,7 %
% de paires concordantes		74,8 %	71,7 %

Champ : Natifs âgés de 40 à 79 ans ayant au moins un enfant de 18 ans ou plus en vie.

Note : Seuils de significativité : * < 10 %, ** < 5 %, *** < 1 %.

Source : MFV 2009-2010.

[9] Ce sujet a fait également l'objet d'une enquête de l'Insee en 2012 (voir « *Freins à la mobilité des jeunes Réunionnais en 2012* », *Insee Partenaires*, n° 22, juin 2013). Un des éléments explicatifs avancés est l'effet favorable à la migration d'avoir un membre de la famille vivant déjà en métropole, situation bien plus fréquente pour les Antillais que pour les Réunionnais.

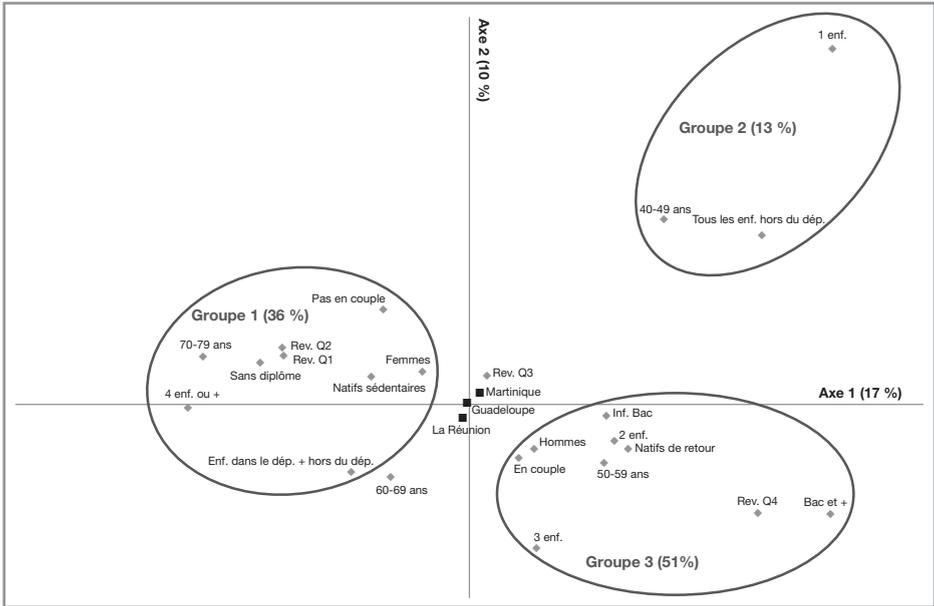
■ Trois profils de parents avec enfants à distance

Une fois identifiés les facteurs favorisant le fait d'expérimenter la « famille à distance », une analyse des correspondances multiples (ACM) construite à partir des mêmes variables que celles des modèles logistiques^[10] permet d'offrir une vision synthétique des différentes configurations couvertes par cette situation (Figure 3). Une classification ascendante hiérarchique (CAH) sur les coordonnées des variables sur les différents axes de l'ACM précédente met en évidence trois profils-types :

- 1) *Parents modestes, natifs sédentaires, avec une descendance importante répartie entre « ici » et « là-bas » (36 %).* Ce premier groupe est majoritairement composé de femmes sans diplôme, plutôt « sédentaires » et ayant eu un nombre élevé d'enfants, qui sont aujourd'hui répartis dans et hors du département. Dans ce cas, c'est le nombre d'enfants (ajouté à un effet de génération – voir *Tableau 1*) qui tout à la fois augmente la probabilité de départ de certains et diminue celle de n'avoir plus d'enfant dans le département (seuls 9 % des membres de ce groupe sont dans cette dernière situation, contre 29 % en moyenne). Ce profil se retrouve aussi bien aux Antilles qu'à La Réunion.
- 2) *Parents avec tous leurs enfants majeurs en métropole (13 %).* Ce deuxième groupe est constitué d'individus plus jeunes (40-49 ans), n'ayant qu'un enfant de 18 ans ou plus et qui, une fois celui-ci parti, se retrouvent sans enfant majeur dans le département. Plus diplômés et bénéficiant de revenus plus élevés que la moyenne, ces parents sont aussi un peu plus souvent « migrants-retour ». C'est ici tout à la fois leur expérience migratoire, leur niveau d'études et leurs revenus plus élevés qui facilitent l'émigration de leurs enfants. Leur profil laisse penser que leurs enfants actuellement mineurs partiront à leur tour lorsqu'ils auront atteint leur majorité. Les Martiniquais sont surreprésentés dans ce groupe (37 % contre 31 % en moyenne), tandis que les Réunionnais y sont sous-représentés (29 %, contre 35 %).
- 3) *Parents, dont la descendance est réduite, plus souvent sans enfants dans le département (51 %).* Ce groupe rassemble pour l'essentiel des parents d'âge mûr (50-59 ans), plus souvent des hommes et des « migrants-retour ». Les personnes de ce groupe ont eu entre 2 et 3 enfants, qui vivent pour partie hors du département. Un quart d'entre eux n'ont plus aucun enfant auprès d'eux : soit que ceux-ci aient émigré, soit qu'ils soient restés en métropole au moment du retour des parents dans le DOM. Ce groupe peut être divisé en deux sous-groupes d'inégale composition :
 - Le premier (41 %) rassemble des personnes faiblement qualifiées (sans diplôme ou diplôme inférieur au Bac), dont les revenus se situent aux premier et deuxième quartiles et le plus souvent natives de La Réunion (38 %) ;
 - Le second (10 %) est à l'inverse composé de personnes plus qualifiées, disposant d'un revenu plus élevé, et plus homogène (97 % d'entre elles appartiennent au dernier quartile de revenus). Ils sont aussi plus souvent « migrants-retour » (52 % contre 47 % du sous-groupe précédent et 38 % de la population totale), avec parmi eux une surreprésentation des Martiniquais.

[10] Les départements étant mis ici en modalités illustratives.

Figure 3 : Premier plan factoriel de l'analyse des composantes multiples (ACM) des parents expérimentant la famille à distance – Martinique, Guadeloupe et La Réunion



Champ : Natifs, âgés de 40 à 79 ans et ayant au moins un enfant de 18 ans ou plus ayant quitté le département (N=2 556).
Source : MFV 2009-2010.

■ Une situation d'activité plus favorable pour les enfants vivant ailleurs

Environ 55 % des enfants majeurs ayant quitté leur département de naissance, où résident leurs parents, sont des hommes (53 % en Guadeloupe – *Tableau 2*) ; et ils sont plus souvent en emploi ou étudiants que ceux restés dans le DOM. Ces résultats renvoient aux deux raisons principales motivant le départ des enfants : poursuivre des études ou trouver un travail, chose particulièrement difficile sur place comme l'atteste le chômage endémique des populations les plus jeunes vivant dans les DOM. Le différentiel est particulièrement marqué à La Réunion où plus de deux enfants sur cinq sont chômeurs (21 %) ou inactifs (20 %).

Tableau 2 : Caractéristiques des enfants de natifs, eux-mêmes natifs du département, selon qu'ils soient ou non en migration

%		Guadeloupe		Martinique		La Réunion	
		Enfants en migration	Enfants vivant dans le département	Enfants en migration	Enfants vivant dans le département	Enfants en migration	Enfants vivant dans le département
Sexe	Hommes	52,5	47,9	55,0	48,3	54,8	51,9
	Femmes	47,5	52,1	45,0	51,7	45,2	48,2
Situation d'activité	En emploi	79,0	61,9	78,9	64,3	73,6	52,1
	Étudiants	10,6	9,2	11,6	8,1	14,4	7,3
	Chômeurs	5,9	19,8	6,7	22,1	5,2	20,0
	Inactifs	4,6	9,1	2,8	5,6	6,7	20,7

Champ : Enfants de natifs, âgés de 18 ans et plus et eux-mêmes natifs du département.
Source : MFV 2009-2010.

■ Maintenir les liens : visites et contacts téléphoniques

Au-delà du lieu de vie des enfants, c'est aussi la fréquence des visites des enfants non-cohabitants qui dessine les contours de l'expérience de « famille à distance ». La mise en regard des données de l'enquête MFV avec celles de l'enquête ERFI souligne bien la double spécificité des familles ultramarines : comparées aux métropolitaines, elles sont, en valeur relative, plus concernées par les cas de visites très rares, voire nulles (un enfant sur six environ est dans ce cas contre moins d'un sur douze en métropole - *Tableau 3*), tout en étant aussi plus concernées par les situations de visites familiales quotidiennes ou presque (entre 16 % et 24 % contre 12 % en métropole, jusqu'à un tiers des enfants si l'on se restreint à ceux vivant dans le département, contre 14 % en métropole - *Tableau 4*). Deux situations extrêmes qui soulignent bien la spécificité des DOM : si les quitter, c'est obligatoirement vivre « au-delà des mers » (à plus de 8 000 km pour la très grande majorité), y résider c'est aussi, à l'inverse, bénéficier – beaucoup plus qu'en métropole – d'une très grande proximité des membres de la famille.

Tableau 3 : Fréquence des visites des enfants non-cohabitants

%	Guadeloupe	Martinique	La Réunion	Métropole
Jamais	16,8	17,5	15,2	6,8
1 à 2 fois par an	20,6	21,2	12,4	7,3
Moins d'une fois par mois ou moins de 12 jours par an	3,7	3,3	2,4	17,5
Moins d'une fois par semaine ou 12 à 51 jours par an	11,4	11,7	14,4	23,4
Toutes les semaines ou 52 à 259 jours par an	28,8	30,0	30,8	32,7
Tous les jours ou presque, ou plus de 260 jours par an	18,8	16,2	24,8	12,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : Enfants non-cohabitants de natifs âgés de 20 à 79 ans.

Source : MFV 2009-2010 et ERFI-GGS 2005.

Note : la variable de fréquence utilisée ici représente un nombre de jours par an ; elle recouvre des réalités potentiellement très différentes, entre par exemple « 1 fois par semaine » (52 jours par an) et « 2 mois par an » (60 jours par an) – ce qui explique par exemple que des enfants habitant hors DOM voient leurs parents plus de 52 jours par an (par exemple les étudiants qui rentrent pour les vacances).

Tableau 4 : Fréquence des visites des enfants non-cohabitants selon le lieu de vie des enfants

%	Guadeloupe		Martinique		La Réunion		Métropole	
	Dép.	Hors dép.	Dép.	Hors dép.	Dép.	Hors dép.	à 5h max	à plus de 5h
Jamais	4,2	30,7	4,5	33,5	6,2	44,6	4,3	12,5
1 à 2 fois par an	2,5	40,7	2,2	44,5	3,1	42,7	3,1	36,1
Moins d'une fois par mois ou moins de 12 jours par an	3,6	3,8	2,4	4,4	2,7	1,4	13,8	44,5
Moins d'une fois par semaine ou 12 à 51 jours par an	16,5	5,8	16,7	5,7	17,6	4,2	26,5	5,0
Toutes les semaines ou 52 à 259 jours par an	37,6	19,1	44,6	11,9	38,1	7,0	38,0	1,2
Tous les jours ou presque, ou plus de 260 jours par an	35,6		29,4		32,4		14,3	0,6
Total	100	100	100	100	100	100	100,0	100,0

Champ : Enfants non-cohabitants de natifs âgés de 20 à 79 ans.

Source : MFV 2009-2010 et ERFI-GGS 2005.

Les entretiens qualitatifs post-enquête MFV conduits sur ce thème^[11] témoignent de l'importance des contacts téléphoniques dans le maintien des liens affectifs. À la question de savoir si l'absence des enfants qui ont migré en métropole aurait pour effet de distendre les liens de solidarité, notamment dans la perspective du vieillissement, les réponses obtenues à La Réunion témoignent de la force des liens familiaux entretenus via le téléphone plus que par les visites, qui restent réservées aux catégories sociales les plus favorisées.

« Les liens restent très forts. On est souvent en relation téléphonique, enfin moi avec ceux qui sont en métropole et ma fille qui est ici on a des relations quotidiennes. » (Homme, psychologue, 3 enfants dont 2 sont partis en métropole).

« On s'appelle régulièrement. On s'appelle au moins une fois par semaine. [...] Non, il n'y a pas de problèmes de ce côté-là. » (Femme, 71 ans, ancienne directrice d'école, 3 enfants dont 2 sont partis en métropole).

« C'est très solide toujours. Parce qu'ils m'appellent tout le temps. [...] Même ceux qui sont en France, ils appellent tout le temps. » (Femme, 60 ans, mère au foyer, sans conjoint, 6 enfants dont 2 sont partis en métropole).

« Ils sont très solidaires. Même ceux qui sont en France. [...] Parce que tous les 2 ou 3 ans, ils viennent me voir. [...] Mais là, c'est que tous mes enfants m'appellent. Ceux d'en France, c'est tous les jours. » (Femme, 80 ans, n'a jamais travaillé, 12 enfants dont 3 en métropole).

Ce lien *via* le téléphone demeure donc essentiel. En témoigne le propos de cette femme réunionnaise, « migrante-retour » de 53 ans, mère de 3 enfants, ayant résidé 17 ans en métropole, où sont restés vivre ses trois enfants :

« J'essaie d'y aller deux fois par an, là je viens d'acheter mon appartement, je suis partie qu'une fois, mais sinon, j'essaie d'y aller... »

À la question de savoir si cette distance « pèse sur la vie de famille » et « joue sur la solidarité », elle répond : « *Non, on s'appelle tous les jours* ».

On peut, en ce point, s'interroger sur les éventuelles différences d'intensité des liens parents-enfants distinguant les natifs « sédentaires » des « migrants-retour » : l'expérience migratoire de ces derniers modifie-t-elle l'intensité des relations avec leurs enfants ? Favorise-t-elle une certaine distanciation ? La fréquence des visites des enfants diffère-t-elle selon que l'on soit « migrant-retour » ou « sédentaire » ? Pour répondre à ces interrogations, il convient de distinguer les relations parents-enfants, selon que ces derniers vivent ou non dans le département. Aux Antilles, comparés aux « sédentaires », les « migrants-retour » sont plus nombreux à ne jamais (ou très peu) voir leurs enfants, indépendamment du fait que ces derniers vivent ou non dans le département. Tout se passe comme si le lieu de vie des enfants n'avait pas d'incidence sur la fréquence de ces visites^[12]. La relation inverse – voir tous les jours ou presque ses enfants vivant dans le département – est nettement plus fréquente chez les « sédentaires » : l'écart avec les « migrants-retour » est ici de 10 points (*Tableau 5*). Les dynamiques sont très différentes à La Réunion : lorsque les enfants vivent hors du département, les « sédentaires » sont bien plus nombreux que les « migrants-retour » à ne jamais les voir. En revanche, lorsque leurs enfants vivent dans le département, la fréquence des visites ne distingue pas notablement ces deux groupes.

[11] Laurence POURCHEZ, *Enquête sur les familles à La Réunion, Post-enquête « Faire famille à La Réunion »*, Rapport final, 2014.

[12] Résultats non présentés.

Tableau 5 : Fréquence des visites des enfants non-cohabitants vivant dans le département, selon le lien à la migration de Ego

%	Guadeloupe		Martinique		La Réunion	
	Sédentaires	Migrants-retour	Sédentaires	Migrants-retour	Sédentaires	Migrants-retour
Jamais	3,8	5,4	4,5	4,6	6,0	6,8
1 à 2 fois par an	2,2	3,4	2,4	1,9	3,0	3,4
Moins d'une fois par mois ou moins de 12 jours par an	3,3	4,3	1,1	6,1	2,4	3,7
Moins d'une fois par semaine ou 12 à 51 jours par an	15,0	20,7	15,8	19,2	16,9	20,2
Toutes les semaines ou 52 à 259 jours par an	37,5	37,8	44,2	45,9	38,9	35,2
Tous les jours ou presque, ou plus de 260 jours par an	38,1	28,4	32,0	22,3	32,8	30,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : Enfants non-cohabitants et vivant dans le département des natifs âgés de 20 à 79 ans.

Source : MFV 2009-2010.

Partie 2 : Les « nouvelles familles » des natifs des DOM vivant en métropole

Les natifs des DOM en métropole : une population de jeunes

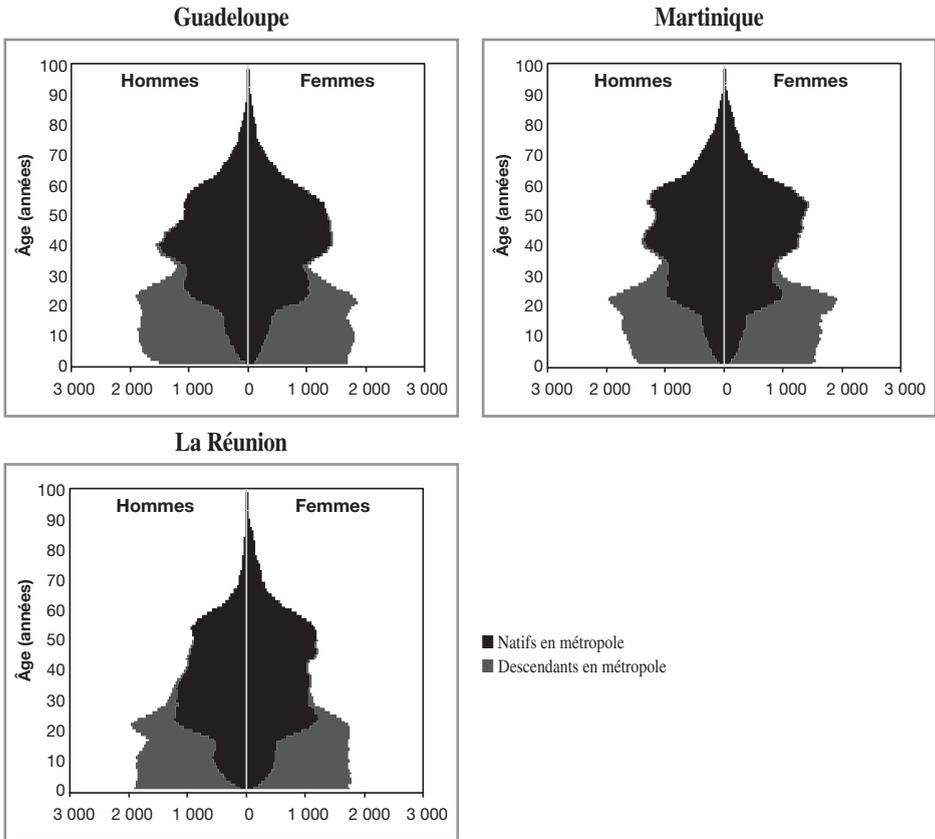
Depuis la mise en place de politiques d'émigration aux Antilles et à La Réunion dans les années 1960, le nombre de leurs natifs résidant en métropole n'a cessé d'augmenter. Ralenti dans les années 1990, le mouvement s'est de nouveau accéléré au début de la décennie suivante, entraînant – de 1990 à 2011 – une augmentation de 22 % des natifs de Guadeloupe (portant leur total en métropole à 124 000 en 2011) ; de 11 % pour les natifs de Martinique (122 000) et de 25 % pour ceux de La Réunion (115 000). Pour apprécier l'ampleur du phénomène, indiquons qu'en 2011, environ un natif des Antilles sur cinq vit en métropole, la proportion étant d'un sur huit pour La Réunion. Cette proportion varie également de façon très sensible selon l'âge, le sexe, le niveau de diplôme et le statut d'activité. Ainsi, la part des actifs (15-64 ans) en métropole atteint près d'un tiers pour les Antilles et un cinquième à La Réunion^[13]. Cette sélection qu'opèrent les migrations modifie donc en profondeur la structure d'âges de ces départements avec un creux très marqué dans la population des jeunes adultes, creux que l'on ne retrouve que partiellement dans la population des natifs et leurs descendants nés en métropole et qui serait moins visible encore si l'on pouvait, à partir des données du recensement, observer les originaires ayant décohabité de chez leurs parents^[14] (Figure 4).

Ces ultramarins installés en métropole sont en partie les enfants des parents étudiés dans la partie 1 de cet article. Les données des recensements, menés simultanément et selon une méthodologie identique en métropole et en outremer, nous permettent de mieux les connaître. Si ces données n'indiquent pas le lieu de vie des parents et enfants non-cohabitants, elles permettent néanmoins de comparer les situations familiales des natifs vivant en métropole et de ceux résidant dans leur département de naissance.

[13] Claude-Valentin MARIE, « Mutations sociodémographiques dans les DOM : nouvelles sociétés, nouveaux enjeux, nouveaux défis », in *Informations sociales* : « Populations d'outre-mer », Cnaf, n° 186, nov.-déc. 2014, pp. 10-15.

[14] Cela ne serait possible que si les personnes déclaraient au recensement le lieu de naissance de leurs parents non-cohabitants, ce qui n'est pas le cas.

Figure 4 : Pyramides des âges des natifs et originaires des DOM en métropole



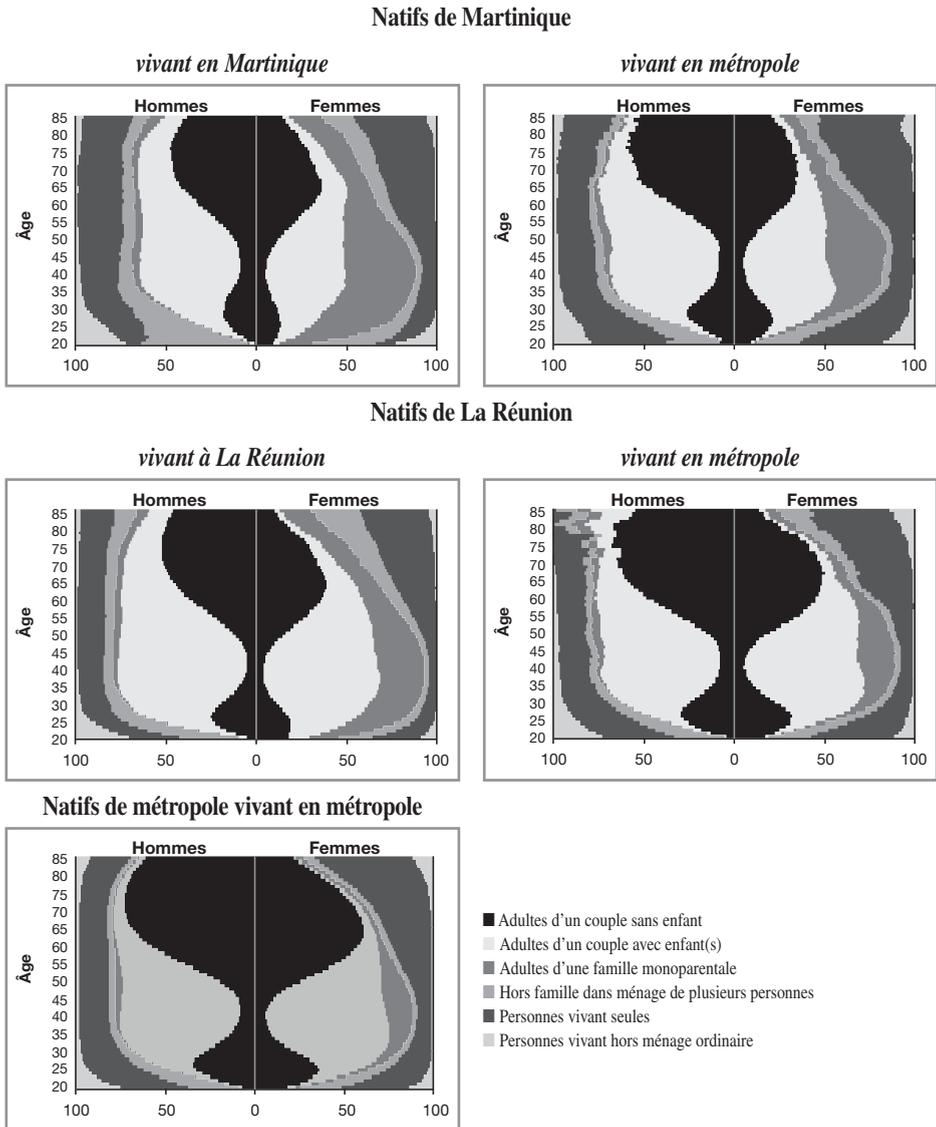
Champ : Natifs du DOM vivant en métropole, Originaires en métropole (enfants des familles, non natifs, et dont au moins un des parents est natif du DOM).

Source : Insee, RP2011.

■ « Faire famille à distance » : familles de natifs en métropole et familles dans le DOM d'origine

L'importance de la monoparentalité, la part des naissances non reconnues par le père ou la mixité des unions sont autant de traits qui soulignent les manières sensiblement différentes de « faire famille » des natifs des DOM selon qu'ils vivent dans ou hors de leur DOM d'origine.

Figure 5 : Structure familiale des natifs des DOM, selon leur région de résidence (par sexe)



Champ : Natifs de Martinique, de La Réunion, ou de métropole âgés de 20 ans ou plus, non « enfant d'une famille », et résidant dans le DOM de naissance ou en France métropolitaine.

Source : Insee, RP2011.

Cela se vérifie tout particulièrement avec la monoparentalité féminine nettement moins fréquente chez les natives des DOM vivant en métropole (*Figure 5*) et notamment chez les plus jeunes (avant 25 ans)^[15]. Une différence qu'explique en partie la sélection qu'opère l'émigration,

[15] On note une évolution comparable dans les DOM, où la surreprésentation des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale est plus marquée chez les plus âgés.

notamment selon le niveau d'études^[16]. Il en va de même de la présence, au sein des ménages, de personnes vivant « hors famille » liée au maintien d'une cohabitation intergénérationnelle quasi-inexistante en métropole. *A contrario*, comparés à leurs pairs du même âge dans les DOM, les natifs en métropole sont plus souvent en « couple sans enfants », et les très âgés y vivent plus souvent dans des institutions spécialisées (i.e. hors ménage ordinaire).

Les différences de comportement des natifs selon qu'ils sont en métropole ou dans leur DOM de naissance se vérifient également dans la part des naissances hors mariage qui concernent deux tiers des mères natives des DOM vivant en métropole, mais dépasse les trois quarts pour celles résidant dans leur département (75 % à La Réunion, 80 % aux Antilles), contre 55 % en moyenne pour les mères métropolitaines (Tableau 6). Il est à noter que, sur ce plan, l'écart entre la situation métropolitaine et celle des DOM s'est en partie réduit ces dernières décennies^[17].

L'évolution a été plus nette encore s'agissant de la reconnaissance de l'enfant par le père en cas de naissance hors mariage. En 2011, si la part des naissances non reconnues par le père atteint près de 90 % aux Antilles, elle est de 42 % à La Réunion et de seulement 27 % parmi les natives des DOM vivant en métropole (contre 10 % en moyenne pour les femmes métropolitaines). Plus encore que pour la monoparentalité ou les naissances hors mariage, les natives des DOM vivant en dehors de leur département ont, dans leur grande majorité, adopté sur ce dernier point la « norme » métropolitaine.

Tableau 6 : Statut des naissances de mères natives d'un DOM selon le domicile de la mère

	France métropolitaine	Guadeloupe	Martinique	La Réunion	Moyenne métropolitaine
Nombre de naissances*	6 714	3 664	3 306	1 0910	792 996
Dont hors mariage	4 514	2 866	2 660	8 142	437 090
%	67 %	78 %	81 %	75 %	55 %
Dont absence de reconnaissance par le père	1 208	2 535	2 267	3 444	45 459
% parmi les naissances hors mariage*	27 %	89 %	85 %	42 %	10 %

Champ : Naissances de mères natives d'un DOM (Guadeloupe, Martinique ou La Réunion).

*sauf jugements déclaratifs de naissance.

Source : Insee, État civil 2011.

Conclusion

Comme nous l'avons montré, les configurations familiales, ici uniquement étudiées du point de vue de la relation « parent-enfants », sont très liées aux trajectoires migratoires des parents et des enfants, mais aussi à leurs caractéristiques socio-économiques.

Le recensement ne donne aucune indication précise sur ce point. Les données des enquêtes apportent une réponse partielle, car seules sont connues les trajectoires des personnes vivant sur

[16] Didier BRETON, Franck TEMPORAL, « Des enfants de plus en plus tard ? Territoires de résistances en outremer », in Dominique TABUTIN, Bruno MASQUELIER, *Retournerments et résistance de la fécondité dans les pays du Sud*, Actes de la Chaire Quételet, 2013, pp. 83-108.

[17] Les naissances hors mariage en métropole sont passées de moins d'une sur dix jusqu'en 1980 à plus d'une sur deux en 2010. Cf. Christian MONTEIL, « Sept enfants sur dix naissent hors mariage », *Économie de La Réunion*, n° 132, avril 2008.

le territoire étudié. Par exemple, l'enquête MFV permet d'étudier et de comparer les trajectoires familiales des migrants ayant séjourné au moins 6 mois en dehors de leur département de naissance (« migrants-retour ») avec ceux n'ayant jamais quitté le territoire, ou pour des séjours plus courts, sans qu'il soit possible de les comparer avec ceux ayant migré et étant restés en métropole. Seule une enquête « miroir » réalisée en métropole le permettrait.

Pour autant, nos résultats montrent déjà clairement l'importance de l'éclatement des familles des natifs des DOM, le plus souvent associé aux départs des plus jeunes. Comment les politiques publiques en assument-elles les conséquences? Les débats actuels à La Réunion sur la continuité territoriale illustrent bien l'intensité des enjeux qui s'y attachent, et le souhait des familles que le sujet soit au premier rang des préoccupations des responsables politiques locaux et nationaux. Mais déjà le débat s'élargit aux enjeux de la gestion du vieillissement inscrit dans la pyramide des âges de ces territoires. La taille, mais aussi la nature du réseau des aidants potentiels, vivant à proximité des personnes âgées, va connaître de réels bouleversements aux Antilles plus rapidement encore qu'à La Réunion.

Prolongeant la baisse rapide de la fécondité qui réduit le potentiel « d'enfants aidants », les émigrations ont fortement modifié les équilibres familiaux et l'intensité des solidarités intergénérationnelles. Cela vaut tout particulièrement pour les « migrants-retour » qui, plus que les « sédentaires », font l'expérience de la « famille à distance ». Or, la présence ou non d'enfant(s) à proximité conditionne fortement l'aide susceptible d'être reçue par les parents vieillissants, et constitue donc une composante majeure des conditions de vie des personnes âgées^[18]. Les entretiens post-collecte de MFV illustrent combien les inégalités sociales sont exacerbées par la distance. En cas de problème grave, le téléphone ne suffit pas à pallier la défaillance des « aidants ». Le sentiment d'impuissance s'exprime alors quand l'éloignement géographique ne peut être compensé par un niveau social et financier facilitant les voyages. En témoigne cette femme réunionnaise de 50 ans, en contrat de réinsertion et ayant cinq enfants dont trois sont toujours cohabitants, un vit ailleurs à La Réunion et un autre est en métropole : « Ah, [les enfants] sont trop loin. On ne va pas aider vraiment sa famille, on ne peut pas aussi. [...] Et tant que ça va, c'est bon. Mais après... Mon fils qui est là-bas, il ne pourra rien faire lui. Il n'y aura pas grand-chose à faire, non. »

L'effet de la présence ou de l'absence d'enfants à proximité en est d'autant plus important que les DOM sont particulièrement déficitaires en équipement d'accueil de ce public, que l'on raisonne en places d'hébergement ou en lits médicalisés. La Guadeloupe, la Martinique et La Réunion sont, sur ce plan, les trois départements français (hors Mayotte) les moins dotés de France (Tableau 7)^[19]. C'est dire que bien plus qu'en métropole, les solidarités intergénérationnelles envers les personnes âgées ont depuis toujours compensé, et compensent encore, le déficit d'équipement pour les personnes âgées. Compte tenu de l'importance des changements en cours, ce modèle de recours quasi exclusif aux solidarités privées ne suffira plus à répondre aux besoins.

[18] Carole BEAUGENDRE, Didier BRETON, Claude-Valentin MARIE, « Trajectoires familiales et conditions de vie des 60 ans et plus dans les départements d'outre-mer », in *Trajectoires et âges de la vie*, Actes du Colloque international de l'AIDELF à Bari, à paraître.

[19] Plus précisément, ces départements occupent les dernières places du classement en places d'hébergement, et sont parmi les quatre départements les moins dotés en lits médicalisés (avec Paris).

Tableau 7 : Taux d'équipement en hébergement pour personnes âgées au 01/01/2014

	Taux d'équipement en places d'hébergement* pour personnes âgées (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus)	Taux d'équipement en lits médicalisés** pour personnes âgées (pour 1 000 personnes de 75 ans et plus)
Guadeloupe	35,9	30,3
Martinique	49,2	43,3
La Réunion	44,0	38,7
France métropolitaine	123,4	99,9

* places en maisons de retraite, foyers-logements, hébergement temporaire et lits de soins de longue durée

** lits d'EHPAD et lits de soins de longue durée.

Sources : Drees/ARS/DRJSCS, Statiss 2014 pour les places d'hébergement et Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2014 (janvier 2015).